



Delcros a défendu de nombreux amendements avant l'adoption de la loi Montagne par le Sénat.

en temps en zone de montagne sous dotée (si validation de leur formation) services d'urgence, dont l'absence occasionnerait des délais d'accès trop long vers les centres et mettrait en danger la vie des gens", seront en outre maintenus (maternité, et réanimation).

En outre, si la nouvelle loi sur la montagne présente des avancées qui ne vont pas assez loin", en termes de télécommunication et numérique. Là, Bernard Delcros, "nous devons plus de fermeté envers les opérateurs et la reconquête d'une zone blanche au vu d'une couverture à l'échelle de la proposition n'a pas lieu. Cela se fera, mais ce sera long", sachant quand même que des mesures incitatives pour les opérateurs interviendront des pylônes en zone.

La loi de montagne : l'agriculture enfin, le sénat a voté que désormais, en zone de montagne toujours, "des

FNADT

■ "Le FNADT créé en 1995 diminuait au fil du temps. Il fallait le conserver, le consolider et en faire un outil au service des Contrats de ruralité. 216 millions d'euros inscrits au FNADT viendront donc abonder les contrats de ruralité sur quatre ans. C'est exactement l'enveloppe que je demandais, de même que l'intégration de l'ingénierie territoriale afin de permettre à nos collectivités rurales de progresser en compétences, et la réalisation de projets privés inscrits dans la stratégie du territoire."

des aides spécifiques de l'État pour compenser les surcoûts des investissements s'appliqueront et seront versées aux exploitants (équipements, bâtiments, outils de production)". Enfin, pour "diminuer les écarts entre plaine et montagne", les collecteurs de lait bénéficieront de l'exonération totale de la taxe carburant et de la TVA sur les carburants. Une "montagne" où aussi, "les normes pourront être adaptées".

C. FOURNIER

Les acteurs de l'agriculture se félicitent de la loi Montagne et de la forêt.

Le plan pour l'agriculture de montagne

Conseil national de la montagne et des comités de massifs (maisons de montagne), constitue un nouveau dispositif pour les territoires de montagne.

Communiqué, les Chambres d'agriculture regrettent "la confusion autour de l'état de la parcelle, qui conduit à des interprétations subjectives pouvant donner lieu à des conflits d'intérêt entre agriculteurs et administrateurs territoriaux". En revanche, elles se félicitent "de la reconnaissance et de la valorisation

de la montagne". En effet la loi Montagne réaffirme l'importance des soutiens spécifiques aux zones de montagne pour compenser le handicap naturel et les surcoûts inhérents à l'implantation des exploitations agricoles et des outils de transformation ; reconnaît le besoin de soutiens spécifiques pour le développement de la forêt et l'accès aux massifs forestiers ; souhaite renforcer la couverture numérique en zone de montagne ; réaffirme le rôle de l'élevage pastoral dans l'entretien des espaces ; et reconnaît la

En contact avec les permanences, il est possible de contacter le secrétariat au 09 63 62 27 00 ou 06 47 87 41 10 - fo-territoriaux-15@orange.fr - www.territoriaux-fo15.org

"L'union du Cantal"

Bénévolat

Reprise des permanences

Le délégué régional de la fondation du bénévolat, responsable de la maison départementales du bénévolat, reprendra ses permanences le vendredi 6 janvier à 14 heures à Aurillac.

Prendre rendez-vous au 09 63 02 63 52 ou yves-raoul15@orange.fr

INITIATIVE CANTAL Matinée d'échanges autour de la création ou reprise d'entreprises.

Au service des entreprises



Les représentants d'Initiative Aura ont vanté les mérites de cette plate-forme.

■ Les Rencontres de l'initiative "En action", organisée par Initiative Auvergne-Rhône-Alpes, Initiative Cantal et la CCI du Cantal se sont tenues le 15 décembre à Aurillac sur le thème "Entreprise : numérique, être ou ne plus être".

L'objectif de cette matinée d'échanges était de présenter le réseau initiative pour recruter des actifs ou jeunes seniors désirant conseiller les créateurs d'entreprise accompagnés ou financés par les plates-formes d'Initiative. L'idée était également de faire connaître le rôle indispensable des plates-formes du réseau dans l'accompagnement et le financement de la création et reprise d'entreprise en Auvergne-Rhône-Alpes. Un rendez-vous capital dans la vie de ces plates-formes comme l'a souligné, Bernard Bouniol, président d'Initiative Cantal. "Ce temps d'échanges régional est pour nous l'occasion de conforter et d'ouvrir la plate-forme à des chefs d'entreprises pour enrichir nos comités d'engagement et notre réseau de parrains mais aussi de consolider les partenariats entre

les intercommunalités et les plates-formes Initiatives et de présenter nos différents outils, comme celui pour l'accompagnement et suivi de nos entreprises."

Un réseau de financement et de réflexion

Ces rencontres étaient également l'occasion d'aborder à travers une conférence débat, un thème prégnant de l'actualité économique. Cette année, Benoît Membre, du Bivouac à Clermont-Ferrand, est revenu sur l'importance du numérique pénétrant dans tous les processus de l'entreprise, "un passage désormais incontournable avec malheur à ceux qui rateront le train de cette mutation". Enfin, pour conclure, Bernard Villata, vice-président Initiative Auvergne-Rhône-Alpes, a rappelé que désormais, ce réseau faisait partie intégrante de la nouvelle grande Région et a lancé un appel à tous les partenaires à "rejoindre les plates-formes Initiative qui contribuent au dynamisme économique de territoire en Aura".

EN CHIFFRES

■ Avec 565 créateurs repreneurs accompagnés, 427 projets financés représentant 1 090 emplois créés en 2015 grâce à la mobilisation de 429 bénévoles, le réseau Initiative des plates-formes en Auvergne est aujourd'hui un acteur associatif incontournable de la culture entrepre-

ÉCONOMIE ■ Rencontre des plateformes Initiative régionale et cantalienne

Au service des entreprises

« Les Rencontres de l'initiative en action », organisée par Initiative Auvergne-Rhône-Alpes, Initiative Cantal et la CCI du Cantal se sont tenues à Aurillac sur le thème « Entreprise : numérique, être ou ne plus être ».

Pour Bernard Bouniol, président d'Initiative Cantal, « c'est un outil indispensable de soutien à la création et la transmission d'entreprise. Cette plateforme participe activement à la dynamique économique de notre territoire en venant en soutien du développement des TPE cantaliennes ».

« Les Rencontres de l'initiative en action », organisée par Initiative Auvergne-Rhône-Alpes, Initiative Cantal et la chambre de commerce et d'industrie du Cantal se sont tenues à Aurillac sur le thème « Entreprise : numérique, être ou ne plus être ».

L'objectif de cette matinée d'échanges, était de présenter le réseau Initiative pour recruter des actifs ou jeunes seniors désirant conseiller les créateurs d'entreprise accompagnés ou financés par les plateformes d'Ini-



RESPONSABLES. Bernard Bouniol (à gauche), président de la plateforme Initiative Cantal, et Bernard Villata, vice-président Initiative Auvergne-Rhône-Alpes.

tiative.

L'idée était également de faire connaître le rôle indispensable des plateformes du réseau initiative dans l'accompagnement et le financement de la création et reprise d'entreprise en Auvergne-Rhône-Alpes.

Ne pas rater le train du numérique

Un rendez-vous capital dans la vie de ces plateformes comme l'a souligné, Bernard Bouniol : « Ce temps d'échange régional est pour nous l'occasion

de conforter et d'ouvrir la plateforme à des chefs d'entreprises pour enrichir nos comités d'engagement et notre réseau de parrains mais aussi de consolider les partenariats entre les intercommunalités et les plateformes Initiatives et de présenter nos différents outils comme celui pour l'accompagnement et suivi de nos entreprises avec OSE (logiciel spécialisé) pour améliorer entre autres le taux de pérennité à 3 ans. »

Ces rencontres étaient également l'occasion

EN CHIFFRES

47

entreprises cantaliennes financées par le réseau Initiative Cantal (565 créateurs repreneurs accompagnés par le réseau Initiative Auvergne-Rhône-Alpes pour 427 projets financés et 1.090 emplois créés en 2015).

57

prêts octroyés dans le Cantal pour 543.000 € attribués (9.528 €, le montant du prêt moyen).

83

emplois concernés dans le Cantal.

d'aborder à travers une conférence-débat, un thème prégnant de l'actualité économique. Cette année, Benoît, membre du Bivouac à Clermont-Ferrand, est revenu sur l'importance du numérique pénétrant dans tous les process de l'entreprise. « Un passage désormais incontournable avec malheur à ceux qui rateront le train de cette mutation. » ■

AUR
Ent
dar

Dans l
lundi,
est en
dans
d'Auril
Aler
propri
rendu
s'est r
avec
Ebloui
tale de
dit l'a
quelq
poche
ment l
empar
cuisin
versio
faits et

PI
SU

fos
der
gât